

Avis de soutenance

Madame Gunce AKPAMUK

Histoire, Histoire de l'Art

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Sauvetage ou abandon ? : la politique du gouvernement turc envers ses ressortissants Juifs vivant en France pendant la Shoah

dirigés par Madame Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN

Soutenance prévue le **jeudi 12 février 2026** à 14h00

Lieu : Salle Léonie Villard Université Lumière Lyon 2 18 quai Claude Bernard 69007 Lyon France

Salle : Léonie Villard

Composition du jury :

Mme Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN	Université Lumière Lyon 2	Directrice de thèse
M. Samim AKGÖNÜL	Université de Strasbourg	Rapporteur
M. Jean-Marc DREYFUS	University of Manchester	Rapporteur
Mme Zeynep BURSA	Université Lumière Lyon 2	Examinatrice
Mme Nora SENI	Université Paris 8, Institut français de géopolitique	Examinatrice
M. Ahmet KUYAŞ	Université Galatasaray	Examinateur
M. Emmanuel SZUREK	EHESS	Examinateur

Mots-clés : Turquie, France, Seconde Guerre mondiale, Juifs de Turquie, Déportation, Shoah

Résumé :

Au début de la Seconde Guerre mondiale, la politique étrangère de la jeune République turque, fondée en 1923, est axée sur le maintien de la paix avec ses voisins et les grandes puissances, en raison de sa faiblesse économique et militaire héritée de la guerre d'indépendance qui a suivi immédiatement la Première Guerre mondiale. Ainsi, jusqu'aux dernières semaines du conflit, la Turquie s'efforce, non sans grandes difficultés, de préserver de bonnes relations avec l'ensemble des puissances belligérantes, tant de l'Axe que des Alliés, dans le but prioritaire de sauvegarder son indépendance et son intégrité territoriale. Bien que la Turquie soit restée neutre, les Juifs nés sur le territoire de la Turquie actuelle après la fondation de la République mais ayant émigré en Europe depuis la fin de l'Empire ottoman, sont visés par des mesures antisémites. C'est en particulier le cas en France, où les Juifs turcs se sont installés en nombre. Alors que le risque de déportation des Juifs citoyens de pays neutres se fait de plus en plus menaçant, la Turquie intervient pour sauver et rapatrier ceux qu'elle considère comme de véritables citoyens turcs. Ainsi, les Juifs d'origine turque naturalisés Français (même s'ils ont été dénaturalisés par le régime de Vichy) ou qui n'ont pas renouvelé leurs papiers dans un consulat turc depuis plus de cinq ans sont abandonnés à leur sort. En France, ce sont près de 1 400 Juifs nés sur le territoire de la Turquie contemporaine qui sont ainsi déportés dans des camps dont la plupart ne sont pas revenus. Cette thèse contredit donc la mémoire officielle diffusée par l'État turc et met en lumière la responsabilité de la Turquie dans la déportation, depuis la France, de Juifs d'origine turque pendant la Seconde Guerre mondiale. Afin de redonner une place dans la mémoire à ces victimes oubliées, nous avons tenu à établir de façon rigoureuse, en croisant différentes sources et archives, une liste de ces Juifs originaires de Turquie déportés depuis la France. Et afin d'incarner leur parcours, nous avons analysé leur lieu de naissance et de résidence en France, leur âge, ainsi que leur destin — en déterminant s'ils ont survécu ou non à la déportation. Enfin nous avons, lorsque c'était possible, donné la parole aux survivants en mobilisant leurs témoignages. La question du sort des Juifs turcs installés en France nous a aussi permis de mieux cerner l'attitude de la Turquie vis-à-vis de l'émigration des Juifs installés en Europe, pendant et après la Seconde Guerre mondiale. En effet, si Ankara s'est montrée si frileuse dans le rapatriement des citoyens d'origine turcs vivant en France pendant la guerre, c'est aussi parce qu'elle veut à tout prix éviter de devenir une terre d'accueil pour les réfugiés juifs. Cette attitude s'explique en partie par ses relations étroites avec la Grande-Bretagne, qui, de son côté, craint qu'un afflux de Juifs transitant par la Turquie pour venir s'installer en Palestine ne provoque une révolte arabe. Après la guerre, l'émigration juive depuis la Turquie vers d'autres pays, en particulier vers le nouvel État

d'Israël, se poursuit, les Juifs turcs craignant de subir les conséquences de la politique de turquisation du gouvernement et espérant trouver une vie meilleure hors de leur pays natal.